



Boulevard du Nord, 14
5000 NAMUR

**Madame DEBAISE Christelle
Forem Conseil
Service Crédit Adaptation
Boulevard Tirou, 104
6000 CHARLEROI**

**N. Réf.
IBEFE Namur/21/NL/15**

Namur, le 31 août 2021

**Objet :
Avis Crédit Adaptation – S.A. DELVAUX J.-J. – Rue de la Grande Sambresse, 10 à 5020
TEMPLoux**

Réf. Dossier Forem : CA/2020/000520

Madame,

Je vous prie de trouver, ci-joint, copie de l'avis rendu par les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur consultés sur ce dossier « Crédit Adaptation ».

Veillez agréer, *Madame*, l'assurance de notre considération distinguée.

Fabienne TINANT
Présidente de l'Instance Bassin EFE de Namur

7. Avis de l'organe consultatif compétent

(A renvoyer complété, identifié et signé)

Ayant été informé :

- **Du plan de formation de l'entreprise :**

**S.A. DELVAUX J.-J.
Rue de la Grande Sambresse, 10
5020 TEMPLoux**

- **Du nombre de personnes à former**
- **Des modalités de formation**
- **De l'impact attendu sur l'emploi**
- **De la possibilité d'une subvention via le Crédit-Adaptation,**
- **Réf. Dossier Forem : CA/2020/000520**
- **Date envoi avis : 31 août 2021**

Chambre Emploi Formation de Namur

Après consultation des membres, la Chambre Emploi Formation de Namur a décidé de remettre un **AVIS DEFAVORABLE** concernant ce dossier pour deux motifs. D'abord, la Chambre Emploi Formation constate l'absence d'un recours prioritaire aux fonds sectoriels. Ensuite, elle note un nombre d'heures de formation très, voire trop élevé et des montants souhaités dès lors exorbitants.

Les membres représentant l'IFAPME et le FOREM se sont abstenus de prendre position sur ce dossier.

Identification (nom et fonction au sein de l'organe consultatif) et signature des membres :



Joseph BURNOTTE
Président

NB : dans le cas où l'avis du Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation est sollicité, joindre une copie du récépissé de l'envoi du dossier par recommandé.